

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom du produit : Liquides correcteurs de marque WITE-OUT® (Super Smooth, Extra Coverage, et Quick Dry)

Date de préparation : 03 avril 2020

Version 11

SECTION 1 — IDENTIFICATION			
Nom du produit :	Liquides correcteurs de marque WITE-OUT® (Super Smooth, Extra Coverage, et Quick Dry)		
Synonymes :	Différents produits: 1- Quick Dry WQ5 - blanc 2- Quick Dry WQ5 - beige 3- Extra Coverage WE4 4- Super Smooth WS4 5- Cover-It		
Usage du produit :	Liquide correcteur		
Coordonnées du fabricant/fournisseur :	Fabriqué pour/distribué par : BIC Corporation One BIC Way, Suite 1 Shelton, CT 06484 USA 203 783-2000 Numéro de téléphone d'urgence : 203 783-2412  Coordonnées du fournisseur : BIC Inc. 155 Oakdale Road Downsview, Ontario M3N 1W2 CANADA		
Personne-ressource de la FDS :	(416) 742-9173 poste 288 (heures ouvrables) Sécurité des produits		
Numéro de téléphone :	203 783-2412		

SECTION 2 — IDENTIFICATION DES RISQUES		
Ce produit est un produit de consommation et n'est pas tenu de se conformer aux exigences de la norme 29 CFR 1910.1200. Néanmoins, cette FDS, incluant la section sur l'identification des risques conforme à la norme 29 CFR 1910.1200, est fournie aux utilisateurs du produit à titre informatif.		
conformément à la norme 29	Liquide inflammable — catégorie 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique (STOT-SE) — catégorie 3 (effets narcotiques) Risque d'aspiration — catégorie 1	
Mot indicateur (pour le liquide) :	Danger	
	Liquide et vapeur très inflammables.	
	Peut être mortel si pénètre les voies respiratoires.	
	Peut causer de la somnolence ou des étourdissements.	

selon la Norme sur la communication des risques 2012 (29 CFR 1910.1200)

Symboles (pour le liquide) :	
Phrases de mise en garde (pour le liquide) :	Prévention: Éviter de respirer les vapeurs. Tenir loin de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. Garder le contenant bien fermé. Prendre des mesures de prévention pour éviter les décharges statiques.
	Réponse:  Ne PAS faire vomir.  En cas d'inhalation: déplacer la personne vers l'air frais et la garder confortable pour pouvoir bien respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.  En contact de contact avec la peau (ou les cheveux): enlever immédiatement tout vêtement contaminé. Rincer la peau avec de l'eau, ou prendre une douche.  En cas d'ingestion: appeler un centre antipoison ou un médecin.
	Entreposage : Entreposer de façon à éviter d'endommager le produit.
	Élimination : Éliminer le produit ou le contenant conformément à la réglementation locale, régionale, nationale ou internationale.
	9 % du mélange est composé d'ingrédients dont nous ne connaissons pas la toxicité aiguë pour la peau
Risques qui ne sont pas	Aucun
autrement classifiés :	
Pour obtenir p	olus d'informations, consulter la section 11 de la présente FDS.

Préparation :			
No CAS	Nom du produit chimique	% par poids	
13463-67-7	Dioxyde de titane	30-60 %	
64741-66-8	Naphte (pétrole), alkylat léger	Produits 1-2 : 7-13 % Produits 3-4 : 15-40 %	
64742-49-0	Naphte, pétrole, hydrotraitement léger	Produits 1-3 : 15-40 % Produit 4 : 7-13 %	

		SECTION 4 — MESURES DE PREMIERS SOINS		
Yeux :	conta jusqu	Épongez ou brossez rapidement et en douceur le produit chimique. Rincez les yeux contaminés avec de l'eau tiède, en la laissant couler pendant au moins cinq minutes, ou jusqu'à l'élimination du produit chimique. Si l'irritation continue, obtenir des conseils médicaux.		
Peau :	cinq chau prod	peau est irritée, rincez-la avec de l'eau tiède, en la laissant couler pendant au moins minutes, ou jusqu'à l'élimination du produit chimique. Enlevez les vêtements, les issures, et les articles en cuir (p. ex., les bracelets de montre) contaminés, puisque ce uit demeure très inflammable jusqu'à ce qu'il sèche. Si l'irritation continue, obtenir des reils médicaux.		
Inhalation :	respi	victime a arrêté de respirer, du personnel qualifié devrait immédiatement administrer la iration artificielle (RA) ou, si le cœur s'est arrêté, la réanimation cardiopulmonaire P). Transportez immédiatement la victime vers un établissement de soins d'urgence.		
Ingestion :	natu	PAS FAIRE VOMIR. Risque d'aspiration en cas d'ingestion. Si la victime vomit rellement, penchez-la vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Transportez la me vers un établissement de soins médicaux si nécessaire.		
Principaux sy	/mptôi	mes et effets, aigus et différés		
Symptômes of blessures ap l'inhalation :	rès	La concentration ou l'inhalation intentionnelle de ce produit peuvent négativement affecte le système nerveux central (SNC), causer la perte de connaissance ou mener à la mort. Le produit peut être irritant s'il est inhalé accidentellement.		
Symptômes of blessures ap contact avec peau:	ou rès le	L'exposition à court terme ne devrait que causer une légère irritation, si même cela.		
Symptômes of blessures ap contact avec yeux:	rès le	Le contact du produit avec les yeux peut causer une irritation légère.		
Symptômes ou blessures après l'ingestion :				
Indicateurs d	u bes	oin immédiatement d'obtenir des soins médicaux ou un traitement spécial		
Traiter selon	les sy	mptômes.		

SECTION 5 — MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE		
Moyens d'extinction :	Convenable : eau, mousse, produit chimique sec, dioxyde de carbone.	
Conditions d'inflammabilité :	Les propriétés ignifuges dépendent fortement du contenant et des matériaux de l'emballage. Le liquide à l'intérieur du contenant est EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE. Peut libérer des vapeurs qui forment des mélanges inflammables à une température égale ou supérieure au point d'éclair. Si le contenant extérieur est endommagé, fournissez une bonne ventilation et gardez-le très éloigné de toute source d'inflammation. Le liquide sec n'est pas considéré comme étant inflammable.	
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie :	Portez un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection pour éviter le contact avec la peau ou les yeux.	
Produits de combustion dangereux :	Du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, des hydrocarbures réactifs, des composés carbonylés, de la fumée et des vapeurs irritantes peuvent être libérés lors de la combustion.	

SECTION 6 — MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL		
Précautions personnelles :	Liquide très inflammable. Ventiler la zone. Le liquide sec n'est pas considéré	
	comme étant inflammable.	
Méthodes de confinement	Nettoyez le produit déversé et emballez à nouveau pour le jeter de façon	
et de nettoyage :	appropriée.	

SECTION 7 — MANUTENTION ET ENTREPOSAGE		
Manutention		
Précautions pour la manutention sécuritaire :	Éviter d'endommager le produit emballé. Si le produit est endommagé, il peut libérer du liquide. Le liquide est très inflammable. Assurez-vous d'une bonne ventilation et gardez le liquide très éloigné de toute source d'inflammation.	
Entreposage :	Garder éloigné de matériaux incompatibles et réactifs (voir la section 10). Garder le contenant bien fermé. Entreposer à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation.	

SECTION 8 — (	CONTRÔLE	DE L'EXPOSIT	ION ET PROTECTION PERSONNELLE
Paramètres de contrôle			
Nom du produit chimique		Numéro CAS	Limites d'exposition
Dioxyde de titane		13463-67-7	ACGIH : (TLV-TWA) 10 mg/m <sup>3</sup> OSHA : (PEL-TWA) 15 mg/m <sup>3</sup>
Naphte, pétrole, hydrotraitement léger		64742-49-0	ACGIH: (VLE-TWA) 400 ppm ACGIH: (VLE-STEL) 500 ppm OSHA: (VLE-TWA) 500 ppm (Recommandé en fonction d'un produit semblable, l'heptane)
des conditions normales.	ıtılıser de requ	преттепт de рготе	ection individuelle lorsque le produit est utilisé dans
Mesures techniques :	Il n'est pas nécessaire de ventiler de façon spéciale lorsque le produit est utilisé normalement.		
Mesures de protection des yeux :	Non requises si le produit est utilisé dans des conditions normales.		
Mesures de protection des mains :	Non requises si le produit est utilisé dans des conditions normales.		

Mesures de protection de	Non requises si le produit est utilisé dans des conditions normales.
la peau et du corps :	
Mesures de protection	Non requises si le produit est utilisé dans des conditions normales.
des voies respiratoires :	

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists

OSHA = Occupational Safety and Health Administration

PEL = Limite d'exposition admissible

VLE = Valeur limite d'exposition

TWA = Time-Weighted Average (moyenne pondérée dans le temps)

STEL = Short-Term Exposure Limit (limite d'exposition de courte durée)

SECTION 9 — PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES			
Apparence et état physique :	Liquide blanc qui s'écoule librement		
Odeur (du liquide) :	Odeur de solvant pétrolier		
Seuil olfactif (du liquide) :	Non disponible		
pH (de liquide) :	Non disponible		
Point de fusion (du liquide) :	-22,2 à -13,3 °C (-8 à +8 °F)		
Point de fusion (du liquide) :	95,6 à 113,9 °C (204-237 °F)		
Point d'inflammation (du	WQ5 : -10 °C (14 °F) (ASTM D3828-05)		
liquide) :	WE4 : -5 °C (23 °F) WS4 : 0,9 °C (33,6 °F)		
Taux d'évaporation (du liquide) :	0,89-1,08 (acétate de butyle=1)		
Inflammabilité (du liquide) :	Vapeurs très inflammables		
Limites d'inflammabilité dans l'air (du liquide) Inférieure (LII) :	1,7 % par volume		
Supérieure (LSI) :	12,3 % par volume		
Pression de vapeur (du liquide) :	26-49 mmHg à 20 °C		
Densité de vapeur (du liquide) :	3,4-4,0 (estimation) (air =1)		
Densité/gravité spécifique (du liquide) :	1,25 (eau =1)		
Solubilité dans l'eau (du liquide) :	0,1 g/L à 20 °C		
Coefficient de partage octanol/eau (du liquide) :	Non disponible		
Température d'auto- inflammation (du liquide) :	~246,1 °C (en fonction du solvant pétrolier - approximatif)		
Température de décomposition (du liquide) :	Non disponible		
Viscosité (de liquide) :	Non disponible		

SECTION 10 — STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ		
Réactivité :	Ce produit est stable dans des conditions normales d'utilisation.	
Stabilité chimique :	Stable	

Risque de réactions	Ne devrait pas subir de polymérisation dangereuse.	
dangereuses :		
Conditions à éviter :	Éviter les sources de chaleur, les étincelles, les flammes ou la décharge statique.	
Matériaux incompatibles :	Éviter les agents oxydants forts et les agents réducteurs.	
Produits de décomposition	Ne devrait pas se décomposer.	
dangereux :		

SECTION 11 — INFORMATION TOXICOLOGIQUE			
Voies d'entrée :	Contact avec la peau, ingestion	inhalation, contact avec	eles yeux, absorption cutanée,
Toxicité aiguë			
Données du produit :			
Voie et espèces	<u>Valeur</u>		
Oral; rat, LD50	> 15 g/kg		
Inhalation; rat LC <sub>50</sub>	90-169,4 mg/L/1 H		
Cutané, ETA	> 5 g/kg		
ETA = estimation de la toxicité aiguë			
Données des ingrédients :			
Produit chimique	Nº CAS	Voie et espèces	<u>Valeur</u>
Dioxyde de titane	13463-67-7	Cutané, lapin, LD50	> 10 000 mg/kg
Naphte (pétrole), alkylat léger	64741-66-8	Cutané, lapin, LD50	> 2 000 mg/kg
Naphte, pétrole, hydrotraitement léger	64742-49-0	Cutané, lapin, LD50	> 3 160 mg/kg
Irritation des yeux :	Le produit ne devrait p tolérance oculaire <i>in v</i>	pas irriter les yeux selon vitro qui a été effectué.	les résultats du test de
Irritation de la peau :	Le produit ne devrait pas constituer un irritant primaire de la peau selon les résultats du test épicutané humain <i>in vivo</i> qui a été effectué.		
Effets de l'ingestion :	L'ingestion peut cause sont notamment les su articulation, la somnol surexposition grave, le à l'aspiration du liquide pneumonie chimique (	er la dépression du SNC uivants : la faiblesse, les ence, la perte de consci e coma ou la mort. L'ingo e, surtout si la victime vo	, pour laquelle les symptômes étourdissements, la mauvaise ence, et dans les cas de estion de ce produit peut mener omit. Ceci peut mener à la ons) ou à l'œdème pulmonaire
Effets de l'inhalation :	La concentration ou l'inhalation intentionnelle de ce produit peuvent négativement affecter le système nerveux central, causer la perte de connaissance ou mener à la mort.		
Sensibilisation de la peau :	Le contact avec ce produit ne devrait pas causer de sensibilisation cutanée, selon les données disponibles et les risques connus des composants.		
Sensibilisation des voies respiratoires :	Le contact avec ce produit ne devrait pas causer de sensibilisation des voies respiratoires, selon les données disponibles et les risques connus des		
	composants.		

selon la Norme sur la communication des risques 2012 (29 CFR 1910.1200)

Toxicité chronique		
Cancérogénicité :	Selon les dangers connus des composants, ce produit ne devrait pas poser un risque de cancérogénicité.	
Mutagénicité :	Ce produit ne contient pas, en l'état actuel des connaissances, de composants à une concentration >= 0,1 % dont il a été démontré causent la mutagénicité. Voilà pourquoi, selon les données disponibles et les dangers connus des composants, ce produit ne devrait pas être mutagène.	
Toxicité reproductive :	Ce produit ne contient pas, en l'état actuel des connaissances, de composants à une concentration >= 0,1 % dont il a été démontré causent la toxicité à l'égard des fonctions de la reproduction. Voilà pourquoi, selon les données disponibles et les dangers connus des composants, ce produit ne devrait pas être un agent toxique pour la reproduction.	
Tératogénicité/embryotoxicité :	Ce produit ne contient pas, en l'état actuel des connaissances, de composants à une concentration >= 0,1 % dont il a été démontré causent la tératogénicité ou l'embryotoxicité. Voilà pourquoi, selon les données disponibles et les dangers connus des composants, ce produit ne devrait pas être un agent tératogène ou embryotoxique.	
Autres effets chroniques :	L'abus répété et chronique du produit, par exemple découlant de la concentration et de l'inhalation intentionnelle du produit, peut produire des effets négatifs sur le système nerveux central, comme la somnolence, des étourdissements et peut-être même des effets graves à long terme sur la santé.	

SECTION 12 — INFORMATION ÉCOLOGIQUE		
Écotoxicité :	Non disponible	
Persistence/dégradabilité :	Non disponible	
Bioaccumulation:	Non disponible	
Mobilité :	Non disponible	
Autres effets négatifs :	Non disponible	

SECTION 13 — CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION		
Méthode d'élimination	Conformément aux lignes directrices et à la réglementation locale,	
des déchets :	provinciale/territoriale ou fédérale	

selon la Norme sur la communication des risques 2012 (29 CFR 1910.1200)

SECTION 14 — INFORMATION EN MATIÈRE DE TRANSPORT				
	Nom d'expédition	Numéro ONU	Classe de danger	GE
DOT (ÉU.)	En raison de la façon dont le fabricant emballe le produit pour la distribution et le commerce, les exemptions prévues pour les <i>quantités limitées</i> , les biens de consommation et les biens ORM-D sont utilisées. Il est possible que des produits emballés d'autres façons doivent entièrement se conformer aux exigences du DOT.  Pour le transport national par voie routière, ferroviaire ou maritime:  Désignation officielle de transport: Solution de revêtement	1139	3	II
IMDG	Pour le transport international de marchandises par voie maritime, routière ou ferroviaire : Désignation officielle de transport : Solution de revêtement REMARQUE : expédié en quantités limitées	1139	3	II
IATA	Pour le transport international par voie aérienne : Désignation officielle de transport : Biens de consommation	ID8000	9	

DOT= Department of Transport (département des Transports)

IMDG = Code international du transport maritime de marchandises dangereuses

IATA = Association du Transport Aérien International

## **SECTION 15 — INFORMATION RÉGLEMENTAIRE**

Classification selon l'OSHA: (Norme sur la communication des risques de l'OSHA [29 CFR 1910.1200])
Ce produit a été classifié conformément aux critères de risque de la Norme sur la communication des risques 2012 de l'OSHA, et la présente FDS comporte toutes les informations requises par le 29
CFR 1910.1200

Critères de risque du liquide

	NPCA/HMIS	NFPA 704
Santé :	1	1
Inflammabilité :	3	3
Réactivité :	0	0

Tous les ingrédients de ce produit figurent sur l'inventaire de la TSCA. Ce produit ne requiert pas d'étiquette selon la *Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act* de 1986 de l'État de la Californie (Proposition 65). Aucun des ingrédients de ce produit n'est classifié comme étant un destructeur de l'ozone de catégories I ou II. Aucun des ingrédients de ce produit ne constitue un produit extrêmement dangereux selon la RCRA, la SARA 302/313, la *Clean Air Act*, ou la *Clean Water Act*.

Réglementé en fonction de la SARA 311/312 Aiguë : non Chronique : non Incendie : oui

selon la Norme sur la communication des risques 2012 (29 CFR 1910.1200)

## SECTION 16 – AUTRES INFORMATIONS, INCLUANT LA DATE DE PRÉPARATION OU DE DERNIÈRE RÉVISION

Date de préparation : 03 avril 2020

Version antérieure remplacée : 6 novembre 2018

Avis de non-responsabilité: Les informations qui ont été fournies sont basées sur les données que nous détenons actuellement, et nous croyons qu'elles sont exactes. Nous ne donnons aucune garantie expresse ou implicite relativement à l'exactitude de ces données ou aux résultats obtenus à la suite de l'utilisation de ces renseignements. Nous n'assumons aucune responsabilité pour des blessures ou des dommages résultant de l'utilisation des produits décrits dans la présente FDS.